



# Communiqué

## IMPRESSION DES CARTES PROFESSIONNELLES

**Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2009** – Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) vous invite à commander directement vos cartes professionnelles à son service d'impression (CSPQ – Impression).

En sélectionnant *Impression* dans le site du CSPQ [<http://cspq.gouv.qc.ca/mo/ressources-materielles/>] vous commandez directement vos cartes professionnelles au moyen de la commande interactive en ligne (CIEL) en cliquant sur *Commander*. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle de CSPQ – Impression. Ce processus d'acquisition plus direct remplace le regroupement d'achats qui avait cours jusqu'au 31 mars 2009.

En quelques étapes simples, CIEL gère toutes les opérations de commande d'impression de vos cartes professionnelles, tout en respectant les règles graphiques du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV). Cette solution Internet vous permet de saisir une commande de cartes professionnelles, de la personnaliser, d'en visualiser instantanément le résultat, d'en valider le contenu, de la transmettre, de la suivre à la trace jusqu'à la livraison et de la réactiver au besoin pour une réimpression.

Faites-en l'expérience et parlez-en à vos collègues. **CIEL, mon système!**

– 30 –

Information : CSPQ – Impression  
Téléphone : 418 644-7791 • 514 873-3244 • 1 800 665-3898  
[impression@cspq.gouv.qc.ca](mailto:impression@cspq.gouv.qc.ca)